



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 8 mars 2021

PRESENTS : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, BOIS Hélène, JAMEN Pascal, DURUISSEAU Gilles, Adjoints, ASSIER Aurore, BOIS Stephan, CATTELAN Maurice, COHENDET Coralie, JAUDOIN Carine, LAVARDA Grégory, MERLOZ Christiane, SALLIERE Michel.

ABSENTS : ROSSAT Philippe donne procuration à DURUISSEAU Gilles, ROSSI Romain donne procuration à ROSSI Philippe.

JAUDOIN Carine, retardée.

Secrétaire de séance : BOIS Stephan

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} mars 2021

Monsieur le Maire rappelle que 2 réunions auront lieu ce mois, celle-ci et celle de la fin du mois qui sera consacrée aux votes des budgets.

1 - approbation du compte rendu du 11.01.2021

Pas de remarque.

Vote : 14 pour

2 – 3CMA motion portant demande d'exonération du FPIC

Le Territoire de Cœur de Maurienne Arvan est un gros contributeur au Fonds de Péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC) comme l'ensemble des territoires touristiques de Montagne.

Le prélèvement sur les finances du territoire s'est élevé en 2020 à 1 800 000 €, soit près de 120 € par habitant.

L'impossibilité d'ouvrir les remontées mécaniques pour la saison 2020-2021, cumulée à la fermeture précoce des stations de sports d'hiver sur la saison 2019-2020, va porter un coup terrible à la fréquentation touristique hivernale en montagne.

Le chiffre d'affaires sera en baisse d'au moins 80 % et impactera les recettes de nos collectivités alors que la quasi-totalité des dépenses seront maintenues.

C'est la raison pour laquelle il apparaît que la solidarité nationale, dont bénéficient nos acteurs économiques, pourrait trouver à s'appliquer pour nos collectivités à travers une exonération exceptionnelle de contribution FPIC en 2021 (et idéalement en 2022) pour notre territoire comme celui des autres territoires touristiques de Montagne.

Afin de ne pas pénaliser les territoires nationaux fragiles bénéficiaires de ce Fonds, l'État pourrait se substituer à nos contributions pour en garantir le montant.

En outre, les collectivités sont prêtes à investir chaque euro exonéré dans la relance de l'investissement local.

Il est donc demandé à l'Etat d'exonérer la 3CMA et ses communes membres du FPIC.

Montant pour Villargondran, entre 60 et 70000 €.

Vote : 14 pour

Adoption du pacte de gouvernance

Arrivée de Carine JAUDOIN à 18 h.10

Il est proposé au conseil municipal d'adopter et faire vivre un pacte de gouvernance utile, adapté au territoire, et moteur d'un travail de proximité entre élus, pour l'intérêt général du territoire.

L'objectif est de redéfinir un équilibre dans les relations entre les communes et leurs intercommunalités afin de redonner une véritable capacité d'action et d'initiative aux élus.

Le changement fondamental est la mise en place de la conférence des Maires qui sont réunis jusqu'à 4 fois par an afin d'être consultés sur diverses thématiques.

Vote : 15 pour

3 – remboursement de frais à l'enseignante d'italien

Ce sujet avait évoqué lors de la dernière réunion.

Les explications demandées nous ont été fournies.

Après en avoir délibéré, il est proposé de donner une participation à Mme COSTA.

Vote pour 100 € : 4 pour 11 contre

Vote pour 150 € : 11 pour 4 contre

4 – emplois saisonniers

Pour pallier à l'accroissement d'activité durant la saison estivale et aide au service technique, notamment à l'entretien du plan d'eau et des espaces verts., il y a lieu d'avoir recours à des emplois saisonniers pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Vote : 15 pour

L'agent recruté suite à un départ en retraite prendra ses fonctions le 1^{er} avril.

De plus une personne sera recrutée pour le remplacement d'un agent en arrêt maladie.

5- emploi d'été des jeunes

Pour juillet et août, comme les années précédentes, il est proposé d'employer les jeunes nés en 2003 et 2004.

Ils devront se faire inscrire en Mairie en notant leur disponibilité.

La période d'emploi reste d'1 semaine.

Vote : 15 pour

6 - ouverture plan d'eau

Proposition du SDIS pour ouverture à la surveillance du 26 juin au 26 août.

La convention est à renouveler.

Vote : 15 pour

Snack

Lecture du courrier de Nicolas MOLLARET qui souhaite renouveler son activité de snack restaurant La Paillotte du 8 mai au 12 septembre.

Une rencontre sera organisée pour faire le point.

Le montant de la gérance est fixé à 2000 €, augmentation due aux frais d'électricité et d'eau.

Vote : 15 pour

7 – compte - rendus des commissions :

Travaux : Georges RICCIO

La commission travaux s'est réunie le 23 février pour débattre des travaux à engager sur 2021.

Sports et loisirs : Pascal JAMEN

Informations de la 3CMA.

Musée en attente de matériel pour sa mise en place.

Bar associatif une date est fixée pour la 1^{ère} réunion.

Rencontre du Président et du trésorier de l'APPMA de St Jean, mise au point de la gestion de la pêche au plan d'eau. La commune versera une subvention de 1000 € pour aider au lâcher de truites. Ouverture prévue le 4 avril. la convention de 2015 est à reprendre.

Communication – CIAS : Hélène BOIS

Information de l'espace jeune : projet de fresques sur plusieurs sites, appel aux jeunes et aux personnes intéressées.

Bibliothèque, transfert en cours.

Explications sur le fonds d'aide aux jeunes géré par la mission locale.

Finances – Gilles DURUISSEAU

La commission s'est réunie pour la préparation des budgets. Une dernière est à prévoir pour les terminer. 12/03 à 18 h.

8- Informations et questions diverses

* Demande de Max MILLIEX pour raccordement eau et assainissement de ses parcelles, incluses dans le périmètre du PPRI. Une réponse lui sera faite.

* Demande de stationnement pour une habitante d'ALBIEZ-MONTROND pour un projet d'épicerie ambulante, accord.

* Procédure simplifiée du PLU pour prise en compte des constructions et travaux liés au TELT qui avaient été omis lors de sa dernière version. Le dossier est déposé en mairie à compter du 15 mars pour avis.

- * Information sur le service national universel
 - * Une campagne de tests salivaires va être mis en place pour les enseignants et les élèves du 1^{er} degré.
 - * 3CMA compétence eau, explications sur les démarches proposées avec constitution de groupes de travail, dans l'attente du transfert obligatoire à compter de 2026. Accord pour y participer.
 - * Dauphiné Media pour une insertion dans le journal d'une page consacrée à la commune. Tarif 1500 € HT, pas de suite donnée.
 - * Mise en place du Compte Epargne Temps, le dossier est soumis à l'avis de la commission technique paritaire du Centre de Gestion.
 - *chantier TELT, point sur les travaux et réunions programmées.
 - *planning mis en place pour l'ouverture de la benne déchets verts le samedi.
 - *caméras, la 2^{ème} tranche est en cours 5 viennent d'être installées, 6 restent à mettre en place.
- Au total 23 caméras au sein de la commune.

Séance levée à 19 h.55.